

VERSION EN ATTENTE D'APPROBATION

Procès-verbal de l'Assemblée triennale de
L'ARCHIDIOCÈSE DU CANADA (ÉOA)
Tenue au Centre de conférence du Château Cartier, Gatineau, QC,
Canada
Du 22 au 24 août 2013

Séance I – Jeudi 22 août 2013

I. Célébrations liturgiques et appel à l'ordre

L'Assemblée triennale 2013 de l'Archidiocèse du Canada a débuté avec la Divine liturgie épiscopale et un Molében d'ouverture présidé par Son excellence Mgr IRÉNÉE.

Les séances de l'Assemblée archidiocésaine se sont tenues au Centre de conférence du Château Cartier de Gatineau au Québec. La Séance 1 a commencé à 10 h 30 avec le chant « Roi du Ciel » et la bénédiction donnée par Sa Béatitude le Métropolitain TIKHON.

Mme Mary Ann Lopoukhine, présidente du Comité organisateur, a souhaité la bienvenue aux participants de l'Assemblée archidiocésaine et a parlé des facteurs qui ont eu un impact sur la planification de l'Assemblée 2013. Elle a mentionné les diverses décisions prises par le Comité en ce qui concerne le thème, la portée, les objectifs et les coûts de l'Assemblée. Mme Lopoukhine a rappelé aux participants que le thème central de cette Assemblée était « Serviteur fidèle : nos mots, engagements et actions ».

Le protodiacre Nazari Polataiko a attiré l'attention des participants sur la présence à l'Assemblée de l'icône de la Théotokos de Potchaïev, de l'icône miraculeuse de saint Nicolas, ainsi que de sa relique, et de la ceinture de saint Jean de Shanghai.

II. Nominations

Les nominations suivantes, ont été faites avec la bénédiction de Son Excellence Mgr IRÉNÉE, en vue d'aider au déroulement de l'Assemblée :

1. Vice-président membre du clergé – Père Geoffrey Korz
2. Vice-président membre laïque – M. Matthew Estabrooks
3. Secrétaires de séances – Père Matthew Francis, Diacre Peter Choi, Mme Melanie Samaroden
4. Scrutateurs – Higoumène Gerasim (Power), Sous-diacre Justin Mitchell, Lecteur Sean Reid
5. Comité d'accréditation – Père Nikolay Melnik, Protodiacre Nazari Polataiko, M. Nikita Lopoukhine
6. Comité de la péréquation des frais de déplacement – Archiprêtre Rodion Luciuk, M. Nikita Lopoukhine
7. Comité des résolutions – Archiprêtre Phillip Eriksson, Protodiacre Nazari Polataiko, M. Matthew Estabrooks, M. David Grier
8. Comité de nomination – Mgr IRÉNÉE (Rochon), Archiprêtre Anatoliy Melnyk, Sous-diacre Jeremy Scratch

III. Procès-verbal de l'Assemblée archidiocésaine triennale 2010 tenue à Victoria en C.-B. du 26 au 30 juillet 2010

Le procès-verbal de l'Assemblée archidiocésaine triennale tenue du 26 au 30 juillet 2010 a été **ADOPTÉ** tel que présenté. (Adoption proposée par l'Archiprêtre John Tkachuk, secondée par M. Nikita Lopoukhine et adoptée à l'unanimité.)

IV. Allocutions livrées à l'Assemblée

1. Sa Béatitude le Très Bienheureux TIKHON (Mollard), Archevêque de Washington et Métropolitain de toute l'Amérique et du Canada s'est adressé à l'Assemblée dans les deux langues officielles. Le métropolitain TIKHON a décerné la médaille d'argent de l'Ordre de St Innocent à l'archiprêtre John Tkachuk à l'occasion de son retrait du service actif après 40 ans de ministère.

VERSION EN ATTENTE D'APPROBATION

2. Son Excellence le Très Révérend IRÉNÉE (Rochon), Évêque de Québec et Administrateur de l'Archidiocèse du Canada s'est adressé à l'Assemblée dans les deux langues officielles (allocution ci-jointe).
3. L'archiprêtre John Jillions, chancelier de l'Église orthodoxe en Amérique s'est adressé à l'Assemblée. Il a parlé avec optimisme de la vie actuelle de l'administration centrale de l'Église orthodoxe en Amérique.
4. L'archiprêtre Chad Hadfield, chancelier du Séminaire St Vladimir, s'est adressé à l'Assemblée. Le Père Chad a offert une réflexion sur l'histoire des séminaires orthodoxes nord-américains et a parlé de la célébration du 75^{ème} anniversaire de fondation du Séminaire St Vladimir qui a lieu cette année. Il a mentionné le processus d'autoévaluation entrepris cette année par le Séminaire en vue du renouvellement de son accréditation auprès de l'Association des écoles de théologie. Il a mis l'accent sur trois développements : 1) la croissance du Centre des arts liturgiques et de la musique sacrée, un lieu voué à l'éducation, au développement et à la diffusion relativement aux arts liturgiques et à la musique sacrée, en collaboration avec le compositeur orthodoxe estonien, Avro Part; 2) l'établissement de maisons d'étude ayant des accords officiels avec des institutions d'études supérieures en théologie de l'Église orthodoxe serbe, de l'Église orthodoxe roumaine, de l'Église copte et de l'Académie théologique de Kiev en Ukraine; 3) la proposition relative à un fonds d'études destiné aux séminaristes de l'Archidiocèse du Canada en vue d'apporter une aide financière aux Canadiens fréquentant le Séminaire St Vladimir.

V. Rapport du Comité d'accréditation

Le protodiacre Nazari Polataiko a mentionné aux participants que 66 personnes (29 membres du clergé, 18 délégués laïques et 19 observateurs) se sont inscrits à cette Assemblée.

VI. Rapports du Conseil archidiocésain 2010-2013

L'archiprêtre Anatoliy Melnyk, chancelier de l'Archidiocèse du Canada, a présenté son rapport (ci-joint).

La séance I de l'Assemblée archidiocésaine a été ajournée à 12 h 10 pour le dîner.

* * * * *

Séance II – Jeudi 22 août 2013

La séance II s'est ouverte à 14 h 00.

VII. Conférence en plénière #1

Le protopresbytre Thomas Hopko, doyen émérite du Séminaire St Vladimir, a livré à l'Assemblée un exposé sur le thème « L'administration de l'Église comme service rendu à Dieu », exposé ayant pour base scripturaire Romains 12, 1 Corinthiens 12 et Éphésiens 4.

VIII. Rapports du Conseil archidiocésain 2010-2013 (suite)

1. Le protodiacre Nazari Polataiko, secrétaire épiscopal, secrétaire de l'Archidiocèse du Canada et représentant archidiocésain laïque au Conseil métropolitain, a présenté son rapport ayant trait à ses activités en tant que secrétaire et à celles du Conseil métropolitain (ci-joint).
2. M. Nikita Lopoukhine, trésorier de l'Archidiocèse du Canada, a présenté son rapport (ci-joint). Les totaux des relevés de revenu net de 2010, 2011 et 2012 apparaissant dans les rapports joints sont inexacts; ils devraient être respectivement 266 133.40\$, 319 689.60\$ et 352 602.50\$. Le Père Rodion Luciuk a attiré l'attention sur une incohérence entre la présente feuille budgétaire 2011 et celle de 2012 en ce qui a trait aux montants de l'année fiscale 2011 tels que mentionnés (à corriger). S'est ensuivie une discussion quant au budget 2013 et aux conséquences en cas de déficits. M. Lopoukhine a indiqué que l'Archidiocèse a suffisamment d'argent pour couvrir les coûts actuels des activités spécifiées, mais qu'il n'y a pas de fonds de réserve pour couvrir les

VERSION EN ATTENTE D'APPROBATION

coûts des imprévus. M. Lopoukhine a aussi signalé qu'il désirait avoir bientôt un remplaçant au poste de trésorier.

3. L'archiprêtre Rodion Luciuk a présenté le rapport du Comité de contrôle (ci-joint) au nom de M. German Ovodov, président de ce comité. Le Père Rodion Luciuk a mentionné qu'un rapport préliminaire relatif à l'année fiscale 2012 a été réalisé mais qu'il n'est pas prêt pour une diffusion. Il a répondu à plusieurs questions quant au coût d'une vérification externe (3 500\$ à 20 000\$ selon l'état des registres) et quant à l'impôt à payer sur les gains en capital réalisés lors de la vente de la propriété de Fair Haven (pas d'impôts).
4. Le Père Gregory Scratch et le sous-diacre Jeremy Scratch, respectivement président et représentant de l'Est des Intendants archidiocésains de Saint-Tikhon, ont présenté leur rapport (ci-joint).
5. M. David Grier, membre laïque du doyenné de la Saskatchewan, du Manitoba et du Nunavut, a présenté le rapport du Comité des Règlements administratifs (ci-joint).
6. Les rapports suivants (pièces jointes) ont été déposés mais n'ont pas fait l'objet d'une présentation :
 - a. Doyenné du Québec et des Maritimes – Archiprêtre Anatoliy Melnyk, doyen
 - b. Doyenné de l'Ontario – Père Geoffrey Korz, doyen
 - c. Doyenné de la Saskatchewan, du Manitoba et du Nunavut – Archiprêtre Rodian Luciuk, doyen
 - d. Doyenné de l'Alberta et des Territoires du Nord-Ouest – Archiprêtre Phillip Eriksson, doyen
 - e. Doyenné de la Colombie-Britannique et du Yukon – Archiprêtre Michael Fourik, doyen
 - f. Institut théologique chrétien orthodoxe Saint-Arseny – Père Anthony Estabrooks, directeur
 - g. *Le Messenger orthodoxe canadien* – M. Matthew Zacharias, éditeur adjoint
 - h. Activités œcuméniques archidiocésaines – Archiprêtre Cyprian Hutcheon, P^r Richard Schneider, D^r Paul Ladouceur et Lecteur Colin Justin Grimmond
 - i. Site Web archidiocésain

La Séance II de l'Assemblée archidiocésaine a été ajournée à 16 h10. Après l'arrivée des participants à la cathédrale Annonciation/St Nicolas d'Ottawa en Ontario, le métropolitain TIKHON a célébré un Molében et a béni le Centre archidiocésain situé à côté de la cathédrale. Le protopresbytre Thomas Hopko a ensuite donné dans la cathédrale une conférence intitulée « Serviteur fidèle ». Après la conférence, les paroissiens de la cathédrale Annonciation/St Nicolas ont offert des breuvages froids et un goûter aux personnes présentes.

* * * * *

Séance III – Vendredi 23 août 2013

L'Assemblée a célébré la fête patronale (fête de saint Irénée de Lyons) de Son excellence Mgr IRÉNÉE. Après la Divine Liturgie et le déjeuner, la Séance III de l'Assemblée archidiocésaine s'est ouverte à 9 h 40 avec le chant « Roi céleste ».

IX. Conférence en plénière #2

Le protopresbytre Thomas Hopko a livré à l'Assemblée un exposé sur le thème « La rémunération des membres du clergé : notre responsabilité ». Il a présenté une réflexion quant à la rémunération des membres du clergé russes au 19^{ème} siècle d'après les travaux historiques de Gregory Freeze et Vera Shevsov, ainsi que d'après les écrits de ce temps-là, y compris ceux d'Anton Chekhov.

X. Ateliers

1. L'archiprêtre Bohdan Hladio, recteur de l'église orthodoxe ukrainienne St Jean-Baptiste (Patriarcat œcuménique) d'Oshawa en Ontario a animé un atelier intitulé « Comment susciter et

VERSION EN ATTENTE D'APPROBATION

nourrir un esprit de fidèle service dans nos paroisses », en faisant référence à l'ouvrage de Williams et McKibben, *Orthodox Leadership*¹, et à des ressources sur l'intendance offertes par M. Joseph Kormos du Ministère du développement paroissial de l'Archidiocèse de Pennsylvanie de l'ÉOA.

2. Mme Mary Ann Lopoukhine a fait part des expériences vécues par ses parents défunts, le protopresbytre George et Popadia Vera Nicoloff (mémoire éternelle), en ce qui a trait à la rémunération des membres du clergé. Le D^r Barbara North a ensuite conduit un atelier axé sur une proposition de Politique concernant la rémunération des membres du clergé (Annexe A, Résolution #3; ci-jointe).

Au nom de l'Assemblée, l'archiprêtre Larry Reinheimer (Église orthodoxe Tous les Saints d'Alaska, Victoria, C.-B.), l'archiprêtre Phillip Eriksson (Église orthodoxe St Pierre l'Aléoute, Calgary, AB), le Père Pau Ruiz-Gomar (Église Sainte Résurrection Sobor, Saskatoon, SK), le Père Vincent Lehr (Église St Germain d'Alaska Sobor, Edmonton, AB), le Père Matthew Francis (Mission orthodoxe St Nicolas de Jitcha, Whitehorse, TY), le Père Gregory Scratch (Église orthodoxe St Nicolas, Narol, MB), Mme Isabel Cunningham (Église orthodoxe Signe de la Théotokos, Montréal, QC), M. David Grier (Église Sainte Résurrection Sobor, Saskatoon, SK), Mme Alexandra Heard (Cathédrale Annonciation, Ottawa, ON), M. Alan Lyons (Église orthodoxe St Pierre l'Aléoute, Calgary, AB), M. David Pensato (Église orthodoxe St Nicolas, Narol, MB) et M. Greg Rychlo (Église Sainte Résurrection Sobor, Saskatoon, SK) ont soulevé des questions, demandé des précisions et suggéré des modifications en ce qui a trait à la proposition de ladite Politique.

L'archiprêtre Phillip Eriksson a apporté des précisions sur certains points concernant le régime d'assurance collective archidiocésain.

La question des vacances pour les membres du clergé a fait l'objet d'une importante discussion. Il n'y avait pas de consensus quant au nombre de jours de congé acquis (voir les amendements suggérés ci-dessous) et cette question a été remise au lendemain.

Les délégués de l'Assemblée ont demandé des précisions quant aux journées de maladie couvertes par l'employeur (point 3.4.2). Il a été signalé que le gouvernement fédéral offre jusqu'à 6 semaines de congé de maladie rémunéré *via* le programme d'assurance-emploi. La couverture de journées de maladie par l'employeur assure un revenu à l'employé(e) qui a déposé une demande pour recevoir l'allocation fédérale. Bien qu'il y ait eu discussion, il n'y a pas eu amendement officiel.

Il y a eu une discussion importante sur la question de « jours de repos » pour les membres du clergé (point 3.6). Le D^r North a expliqué que l'objectif visé par ce point était de mettre clairement fin au mythe, auquel adhèrent des paroisses ou des membres du clergé, voulant que les prêtres travaillent 24 heures sur 24/7 jours sur 7 et d'inclure dans la Politique un point ayant trait aux jours de repos pour les membres du clergé. Certains délégués ont manifesté leur désaccord quant à la nécessité de ce point ou sur la possibilité de sa mise en œuvre.

L'absence d'un nombre d'heures hebdomadaires minimum dans la définition du prêtre à plein temps a été mentionnée mais aucun amendement officiel n'a été suggéré.

Les amendements suivants ont été suggérés :

- a) Point 2.0 (Définitions) – Ajouter une autre définition « 2.6. **L'employeur** est la paroisse, l'Archidiocèse ou un autre organisme archidiocésain responsable en matière de rémunération et d'avantages sociaux. »
- b) Point 3.2 – Amender la troisième phrase du premier paragraphe comme suit « Le tarif **provincial** courant pour chaque kilomètre sera pris en compte pour déterminer l'allocation des frais de déplacement. » Amender la première phrase du second paragraphe comme suit

¹ Benjamin D. Williams et Michael T. McKibben, *Oriented Leadership: Why Every Christian Needs It* (Wayne, NJ: Orthodox Christian Publications Center; 1994).

VERSION EN ATTENTE D'APPROBATION

- « Un prêtre et sa paroisse peuvent convenir qu'une indemnisation soit versée pour les frais de déplacement à compter d'un rapport de dépenses vérifiables. »
- c) Point 3.4.1 – À la place de « assurance-chômage » mettre « assurance-emploi ».
 - d) Point 3.5 (Jours de congé acquis) – Élever le nombre minimum de jours de vacances acquis de trois à quatre semaines. **Ceci est devenu un point de discussion lors de la Séance V.**
 - e) Point 3.5.4 – Amender la phrase comme suit « La paye de vacances ne doit pas être pour plus de cinq semaines moins un jour. » **Ceci est devenu un point de discussion lors de la Séance V.**
 - f) Point 3.5.5 – Amender la phrase comme suit « Les prêtres ~~peuvent demander un paiement en argent au lieu de prendre leurs vacances, mais ils~~ ne peuvent reporter leurs jours de vacances d'une année à l'autre. »
 - g) Point 3.5.9 – Amender la phrase comme suit « Les employés et les membres du clergé à plein temps (~~recteurs ou prêtres responsables~~) peuvent prendre les vacances auxquelles ils ont droit à un moment qui leur convient et qui convient également à leur Conseil paroissial et à leur évêque. »
 - h) Ajouter un nouveau point– « 3.5.10 Les journées de perfectionnement professionnel ou dévolues aux réunions des membres du clergé ne sont pas considérées comme étant des jours de vacances. »
 - i) Point 4.2 – Revoir la phrase comme suit « Couverture dentaire : ~~Il est recommandé que la paroisse~~ L'employeur paie jusqu'à 100% le montant total de la prime. »
 - j) Point 4.3 – Revoir la phrase comme suit « Couverture complémentaire d'assurance-maladie : ~~il est recommandé que la paroisse~~ L'employeur paie jusqu'à 100% le montant total de la prime. »
 - k) Point 4.4 – Revoir la phrase comme suit « Assurance-vie de l'employé(e) : ~~Il est recommandé que la paroisse~~ Le prêtre ou l'employé(e) laïque paie jusqu'à 100% le montant total de la prime. »
 - l) Point 4.5 – Revoir la phrase comme suit « Assurance-invalidité de longue durée : ~~Il est recommandé que la paroisse~~ Le prêtre ou l'employé(e) laïque paie jusqu'à 100% le montant total de la prime. »

La Séance III de l'Assemblée archidiocésaine a été ajournée à 13 h 00 pour le dîner.

* * * * *

Séance IV – Vendredi 23 août 2013

La Séance IV s'est ouverte à 14 h 15.

XI. Ateliers (suite)

1. L'archiprêtre John Jillions, chancelier de l'Église orthodoxe en Amérique, a animé un atelier intitulé « Ce que votre paroisse devrait savoir au sujet de l'inconduite/de l'abus sexuels et du comportement adéquat ».

Les *Politiques, normes et procédures de l'Église orthodoxe en Amérique concernant l'inconduite sexuelle* (PNP) ont été adoptées en 2002 et révisées en 2011 (version actuelle à l'adresse <http://oca.org/Documents/OfficialDocumentsPDF/040203ocaguidelines.pdf>) et en 2013. La version 2013 a été envoyée au Saint Synode des évêques pour qu'il la revoie, l'approuve et donne sa bénédiction. Pour traiter des questions en cette matière, Mme Cindy Davis, travailleuse sociale, a été nommée coordonnatrice de l'Office de contrôle des allégations d'inconduite sexuelle.

VERSION EN ATTENTE D'APPROBATION

Le Père John Jillions a mis l'accent sur les éléments clés des PNP nouvellement révisées. Il a donné des explications au sujet de la procédure relative à la déposition d'une allégation d'inconduite sexuelle (et à qui l'adresser), de celle relative à l'investigation de la plainte, ainsi que des critères de jugement. S'est ensuivie une discussion à propos de divers points des PNP.

Il a été question du défi que doivent relever les paroisses pour se mettre en conformité avec les PNP. À l'heure actuelle, plusieurs paroisses n'ont pas encore procédé à cette mise en conformité avec les PNP. Sa Béatitude le Métropolitique TIKHON et le Père John Jillions ont mis l'emphase sur les conséquences possibles pour la paroisse, l'Archidiocèse et l'ÉOA advenant une telle absence de conformité.

La Séance IV de l'Assemblée archidiocésaine a été ajournée à 16 h 00 pour les Vêpres. Une réception – vin et fromage – de levée de fonds a ensuite été offerte par les Intendants archidiocésains de Saint-Tikhon.

* * * * *

Séance V – Samedi 24 août 2013

L'Assemblée a célébré le 50^{ème} anniversaire d'ordination du protopresbytre Thomas Hopko et commémoré le premier anniversaire du repos de Popadia Vera Nicoloff. Après la Divine Liturgie et le déjeuner, la Séance V de l'Assemblée archidiocésaine s'est ouverte à 9 h 30 avec le chant « Roi céleste ».

XII. Conférence en plénière #3

Le protopresbytre Thomas Hopko a livré à l'Assemblée un exposé sur le thème « Le service: notre vocation chrétienne en vue de l'action », exposé ayant pour base scripturaire 2 Corinthiens 8-9.

XIII. Résolutions (pièces jointes) et mesures de suivi

1. Adoption des Résolutions

M. David Grier a proposé que **l'Assemblée adopte les amendements aux Règlements administratifs de l'Archidiocèse du Canada** (Annexe A, Résolution #1). Le protodiacre Nazari Polataiko a appuyé la motion (Résolution #1). **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

M. David Grier a proposé que **l'Assemblée adopte les amendements aux Règlements administratifs de l'Archidiocèse du Canada donnant le droit au Conseil archidiocésain d'approuver éventuellement des clauses de prorogation et de nouveaux Règlements administratifs requis en vertu de la nouvelle Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif pour que l'Archidiocèse du Canada puisse poursuivre ses activités.** M. Nikita Lopoukhine a appuyé la motion (Résolution #2). Le Père Pau Ruiz-Gomar (Église Sainte Résurrection Sobor, Saskatoon, SK) a demandé des précisions. Le Père Leonard Herrem (Église orthodoxe Tous les Saints, Meadow Lake, SK) a répondu à la demande de précisions. **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

M. David Grier a proposé que **l'Assemblée discute au sujet de et qu'elle adopte la Politique concernant la rémunération et les avantages sociaux pour les employés membres du clergé et membres du laïcat de l'Archidiocèse du Canada** (Annexe A, Résolution #3). Le D^r Barbara North a appuyé la motion (Résolution #3). Deux amendements à la motion ont été proposés.

Amendement #1 à la motion: Que le montant mentionné au Point 3.1.3 de la Politique soit 3 000\$ par mois au lieu de 2 000\$ par mois. (Proposé par le Père Leonard Herrem; secondé par M. Greg Rychlo.)

Le Père Leonard Herrem a expliqué la raison d'être de cette demande d'amendement. L'archiprêtre Phillip Eriksson (Église orthodoxe St Pierre l'Aléoute, Calgary, AB) a parlé en faveur

VERSION EN ATTENTE D'APPROBATION

de l'amendement. L'archiprêtre Rodion Luciuk (Église orthodoxe St Marc l'Évangéliste, Yorkton, SK) a signalé que les avantages sociaux ne sont pas inclus dans ce montant. Mme Alexandra Heard (Cathédrale Annonciation, Ottawa, ON) a mentionné qu'une augmentation du salaire mensuel pourrait inciter les paroisses à n'avoir que des membres du clergé à temps partiel pour pouvoir payer leur salaire (en évitant la nécessité d'offrir d'autres avantages). Le sous-diacre Justin Mitchell (Église orthodoxe Saint-Benoît-de-Nursie, Montréal, QC) a souligné qu'une augmentation du salaire mensuel entraînait avec elle des conséquences économiques. L'archiprêtre Larry Reinheimer (Église orthodoxe Tous les Saints d'Alaska, Victoria, C.-B.) a demandé de préciser s'il s'agissait d'une Politique ou de Lignes directrices et il lui a été répondu qu'il s'agissait bien d'une Politique et non de Lignes directrices. Les paroisses peuvent s'écarter de la Politique avec l'autorisation de l'évêque archidiocésain.

Il y a eu 24 votes en faveur de l'amendement et 9 personnes ont voté contre. **ADOPTÉ.**

Amendement #2 à la motion: Que la durée des vacances mentionnée au Point 3.5.1 de la Politique soit de quatre semaines au lieu de trois.

ET que la durée des vacances mentionnée au Point 3.5.2 de la Politique soit de cinq semaines au lieu de quatre.

ET que la durée des vacances mentionnée au Point 3.5.3 de la Politique soit de six semaines au lieu de cinq.

ET que le Point 3.5.4 de la Politique soit supprimé. (Proposé par le Père Leonard Herrem; appuyé par M. Greg Rychlo.)

Le Père Leonard Herrem a expliqué la raison d'être de cette demande d'amendement. Le diacre Jesse Isaac (Église St Germain d'Alaska Sobor, Edmonton, AB) a mentionné que l'allocation initiale de quatre semaines de vacances est très généreuse par rapport à ce qui est offert pour d'autres emplois. Le Père Matthew Francis (St Nicolas de Jitcha, Whitehorse, TY) a souligné combien il est difficile de trouver un *locum tenens* lorsqu'un prêtre s'absente. Le D^r Barbara North (Église St Germain d'Alaska Sobor, Edmonton, AB) a donné les raisons sous-tendant la formulation initiale de la Politique et a mentionné que, dans l'industrie, une allocation initiale de trois semaines de vacances est la pratique habituelle. L'higoumène Gerasim (Power) (Église orthodoxe Sainte Trinité, Smoky Lake, AB) a précisé que cet amendement n'avait trait qu'aux vacances.

Il y a eu 3 votes en faveur de l'amendement et 35 personnes ont voté contre. **REJETÉ.**

La motion telle qu'amendée a été soumise au vote. **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

L'archiprêtre Phillip Eriksson a proposé que **l'Assemblée autorise le Conseil archidiocésain à établir un Régime d'épargne-retraite pour les employés membres du clergé et membres du laïcat de l'Archidiocèse du Canada.** Le protodiacre Nazari Polataiko a appuyé la motion (Résolution #4). **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

Le protodiacre Nazari Polataiko a proposé que **l'Assemblée autorise le Conseil archidiocésain à mettre sur pied des comités spécialisés.** L'archiprêtre Phillip Eriksson a appuyé la motion (Résolution #5). **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

Le Père Leonard Herrem a proposé que **l'Assemblée approuve un support financier donné par les paroisses en vue de la publication du *Messenger orthodoxe canadien* à compter d'une contribution de 3.50\$ la copie demandée pour chaque numéro.** L'archiprêtre Phillip Eriksson a appuyé la motion (Résolution #6). M. David Pensato (Église orthodoxe St Nicolas, Narol, MB) a rappelé que cette contribution pouvait conduire à la disparition du *Messenger* advenant que les paroisses ne demandent pas de copies de la revue. Le Père Gregory Scratch (Église orthodoxe St Nicolas, Narol, MB) a parlé de la valeur que constitue le *Messenger* pour l'Archidiocèse. M. David Grier a précisé que le coût ne s'applique qu'aux copies imprimées; les paroisses pourront continuer de lire le *Messenger* en ligne. Le sous-diacre

VERSION EN ATTENTE D'APPROBATION

Jeremy Scratch (Cathédrale Annonciation, Ottawa, ON) a demandé des précisions quant au coût et il lui a été répondu que le 3.50\$ représente les coûts d'impression. L'archiprêtre Larry Reinheimer a demandé qui paierait pour défrayer le coût (les paroisses). M. Alan Lyons (Église orthodoxe St Pierre l'Aléoute, Calgary, AB) a mentionné qu'à sa paroisse, personne ne prend les copies imprimées. Il y a eu 12 votes en faveur de la motion et 21 personnes ont voté contre. **REJETÉE.**

M. Jack Donald Hill Jr. a proposé que **l'Assemblée approuve un fonds mis en dépôt légal au montant de 8 000\$ US pour aider financièrement des étudiants canadiens à se procurer les visas nécessaires en vue d'étudier dans un séminaire américain de l'Église orthodoxe en Amérique.** Le Père Daniel Friesen a appuyé la motion (Résolution #7). M. Jack Donald Hill Jr. (Église orthodoxe Sainte Trinité, Edmonton, AB) a expliqué la raison d'être de cette motion. Le Père Justin Hewlett (Mission orthodoxe St Jean de Shanghai, Vancouver, C.-B.) a demandé des précisions quant au montant de ce fonds mis en dépôt légal. M. Nikita Lopoukhine a souligné que l'Archidiocèse fait une levée de fonds annuelle au profit des séminaristes. **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

XIV. Nominations des membres d'office du Conseil archidiocésain

Son Excellence Mgr IRÉNÉE a annoncé les noms des personnes suivantes à la fonction de membres d'office du Conseil archidiocésain 2013-2016 :

1. Chancelier de l'Archidiocèse du Canada – Archiprêtre Anatoliy Melnyk
2. Secrétaire de l'Archidiocèse du Canada – Protodiacre Nazari Polataiko
3. Trésorier de l'Archidiocèse du Canada – M. Nikita Lopoukhine

XV. Doyens et représentants laïques régionaux du Conseil archidiocésain

Son Excellence Mgr IRÉNÉE a annoncé que les personnes suivantes ont été mises en nomination aux fonctions de doyens et représentants laïques du Conseil archidiocésain 2013-2016 :

1. Doyens régionaux
Québec et Maritimes – Archiprêtre Gregory Nimijean
Ontario – Père Geoffrey Korz
Saskatchewan, Manitoba et Nunavut – Père Gregory Scratch
Alberta et Territoires du Nord-Ouest – Archiprêtre Phillip Eriksson
Colombie-Britannique et Yukon – Archiprêtre Michael Fourik
2. Représentants laïques régionaux
Québec et Maritimes – Sous-diacre Justin Mitchell
Ontario – M. Valentin Losev
Saskatchewan, Manitoba et Nunavut – M. Gregory Rychlo
Alberta et Territoires du Nord-Ouest – D^r Barbara North
Colombie-Britannique et Yukon – Diacre Peter Choi

M. David Grier a proposé que l'Assemblée élise les personnes mises en nominations aux fonctions de doyens et de représentants laïques du Conseil archidiocésain 2013-2016; appuyé par M. Jack Donald Hill Jr. **ÉLUS À L'UNANIMITÉ.**

XVI. Rapport du Comité de nomination

Le sous-diacre Jeremy Scratch a annoncé que les noms des personnes suivantes ont été soumis au Comité de nomination :

1. Membre à titre personnel (membre du clergé) – Père Andrew Applegate
2. Membre à titre personnel (membre du laïcat) – D^r John Hadjinicalaou, Diacre Jesse Isaac, M. Pavle Lazic
3. Comité de contrôle – Archiprêtre Rodion Luciuk, M. German Ovodov, M. Doug Petasky
4. Intendants archidiocésains de Saint-Tikhon (représentant de l'Est) – Sous-diacre Jeremy Scratch
5. Intendants archidiocésains de Saint-Tikhon (représentant de l'Ouest) – Archiprêtre Michael Fourik

VERSION EN ATTENTE D'APPROBATION

M. Nikita Lopoukhine, le Père Matthew Francis et l'archiprêtre Phillip Eriksson ont parlé au nom du D^r John Hadjinalaou, du diacre Jesse Isaac et de M. Pavle Lazic respectivement.

XVII. Membres élus du Conseil archidiocésain

Les personnes suivantes ont été élues ou nommées par acclamation au Conseil archidiocésain 2013-2016 :

1. Membre à titre personnel (membre du clergé) – Père Andrew Applegate (par acclamation)
2. Membre à titre personnel (membre du laïcat) – D^r John Hadjinalaou (élu)
3. Comité de contrôle – Archiprêtre Rodion Luciuk, M. German Ovodov, M. Doug Petasky (par acclamation)
4. Intendants archidiocésains de Saint-Tikhon (représentant de l'Est) – Sous-diacre Gregory Scratch (par acclamation)
5. Intendants archidiocésains de Saint-Tikhon (représentant de l'Ouest) – Archiprêtre Michael Fourik (par acclamation)

Après que les membres du Conseil archidiocésain 2013-2016 aient été nommés, des mises en nomination à la fonction de représentant, membre du clergé et membre du laïcat, au Conseil métropolitain. L'archiprêtre Anatoliy Melynk a été mis en nomination en tant que représentant membre du clergé, alors que le protodiacre Nazari Polataiko et le sous-diacre Justin Mitchell l'ont été en tant que représentants membres du laïcat.

6. Représentant archidiocésain au Conseil métropolitain (membre du clergé) – Archiprêtre Anatoliy Melynk (par acclamation)
7. Représentant archidiocésain au Conseil métropolitain (membre du laïcat) – Sous-diacre Justin Mitchell (élu)

La Séance V de l'Assemblée archidiocésaine a été ajournée à 12 h 05 pour le dîner.

* * * * *

Séance VI – Samedi 24 août 2013

La Séance VI s'est ouverte à 14 h 00.

XVIII. Membres élus du Conseil archidiocésain (suite)

Sur recommandation de l'archiprêtre John Jillions, l'Assemblée a élu des représentants suppléants au Conseil métropolitain (en cas d'absence des principaux représentants élus).

Le Père Matthew Francis a proposé que, pour remplacer le sous-diacre Justin Mitchell en cas d'absence, le second candidat membre du laïcat à la fonction de représentant au Conseil métropolitain, le protodiacre Nazari Polataiko, soit élu par acclamation; appuyé par M. David Grier. Adopté à l'unanimité.

Second représentant archidiocésain membre du laïcat au Conseil métropolitain – Protodiacre Nazari Polataiko (par acclamation)

Le Père Matthew Francis a mis en nomination l'archiprêtre Phillip Eriksson en tant que second représentant archidiocésain membre du clergé au Conseil métropolitain pour remplacer l'archiprêtre Anatoliy Melynk en cas d'absence; appuyé par le diacre Peter Choi. Adopté à l'unanimité.

Second représentant archidiocésain membre du clergé au Conseil métropolitain – Archiprêtre Phillip Eriksson (par acclamation)

XIX. Amendement à la Résolution en vue d'approuver un fonds mis en dépôt légal pour aider financièrement des séminaristes canadiens

Durant la pause entre la Séance V et cette Séance, l'archiprêtre Chad Hadfield, chancelier du Séminaire théologique orthodoxe St Vladimir, a fait savoir à l'Assemblée que le fonds mis en dépôt légal devrait être 10 000\$ C au lieu de 8 000\$ US.

VERSION EN ATTENTE D'APPROBATION

M. Nikita Lopoukhine a proposé que le montant du fonds mis en dépôt légal mentionné à la Résolution #7 (ci-jointe) soit de 10 000\$ C et non plus de 8 000\$ US; appuyé par le Père Justin Hewlett. **ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.**

XX. Période de questions et réponses avec les hiérarques

Les participants de l'Assemblée ont eu l'occasion de poser, à Sa Béatitùde le Métropolitè TIKHON et à Son Excellence Mgr IRÉNÉE des questions ayant trait à l'Orthodoxie. Les hiérarques ont répondu aux questions suivantes :

1. Quelle est la situation actuelle en ce qui concerne la recherche de l'unité orthodoxe en Amérique du Nord?
2. Quelle est l'état actuel de la recherche en vue de faire du Canada une juridiction distincte (*par exemple*, une Église orthodoxe canadienne)?
3. Comment les missions en Amérique du Nord progressent-elles à l'heure actuelle?
4. Comment l'Archidiocèse du Canada se situe-t-il par rapport aux autres Diocèses de l'ÉOA?
5. Quelque chose a-t-il été fait, au niveau de l'administration centrale ou à celui de l'administration archidiocésaine, concernant des retraites obligatoires pour les membres du clergé en vue de leur bien-être spirituel?
6. Quelles sont les choses que l'on peut faire au sujet du sexisme advenant dès la naissance?

La Séance VI de l'Assemblée archidiocésaine a été ajournée à 15 h 20 avec le chant « Il est juste en vérité ». Le Conseil archidiocésain 2013-2016 s'est rencontré brièvement pour déterminer la date et le lieu de sa première réunion; cette réunion se tiendra les 1^{er} et 2 novembre 2013 au Centre archidiocésain d'Ottawa en Ontario. Ont suivi les Grandes Vêpres à 16 h 00. En soirée, l'Assemblée a participé à un banquet au cours duquel Sa Béatitùde le Métropolitè TIKHON a livré une allocution. En l'honneur du 50^{ème} anniversaire d'ordination au protopresbytre Thomas Hopko, l'archiprêtre John Jillions a évoqué les nombreuses leçons qu'il a apprises de ce dernier. Sa Béatitùde le Métropolitè TIKHON a décerné au protopresbytre Thomas la médaille d'or de l'Ordre de St Innocent. L'Assemblée s'est terminée par une Divine Liturgie primatiale et un Molében de fermeture présidés par Sa Béatitùde le Métropolitè TIKHON, le dimanche 25 août 2013 à la Cathédrale Annonciation/St Nicolas d'Ottawa en Ontario.

* * * * *

Respectueusement soumis,
Père Matthew Francis, Mission orthodoxe St Nicolas de Jitcha, Whitehorse, TY
Diacre Peter Choi, Mission orthodoxe St Jean de Shanghai, Vancouver, C.-B.
Mme Melanie Samaroden, Église St Germain d'Alaska Sobor, Edmonton, AB

Approuvé le [DATE],

+ Son Excellence le Très Révérend IRÉNÉE (Rochon)
Évêque de Québec & Administrateur de l'Archidiocèse du Canada

+ Archiprêtre Anatoliy Melnyk
Chancelier de l'Archidiocèse du Canada

Protodiacre Nazari Polataiko
Secrétaire épiscopal de l'Archidiocèse du Canada